

# QUEL TEST DOIS-JE FAIRE EN FONCTION DE MA SITUATION ?

RT-PCR, antigénique ou autotest ?

Prenez soin de  
vous et de vos  
proches.  
#jemevaccine



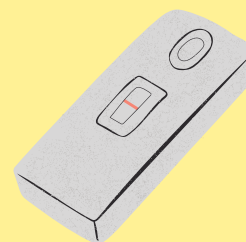
## Réalisation d'un test PCR ou antigénique sans délai, lorsque :

- J'ai les symptômes du COVID-19.
- J'ai été en contact avec une personne testée positive au COVID-19.



## Je peux faire un AUTOTEST :

- Pour me rassurer, lorsque je n'ai pas de symptômes et que je ne suis pas cas contact.
- Lorsque je retrouve des proches, je réalise au minimum 2 autotests les jours précédents la visite.



## Si j'utilise un autotest dans tous les cas :

- Si l'autotest est positif : je m'isole immédiatement et je fais un test PCR de confirmation.
- Si l'autotest est négatif : même vacciné, je continue d'appliquer les gestes barrières.

**PLUS D'INFORMATIONS SUR  
SOLIDARITES-SANTE.GOUV.FR**  
Informations officielles du Gouvernement



**GOUVERNEMENT**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

